

VOIR EN PAGE 2

LES PREMIERS
RÉSULTATS DE LA
JOURNÉE
D'ACTION
DU 28 JUIN

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

PRÉLUDE

UN premier pas important a été franchi ; des représentants du gouvernement français et du G.P.R.A. sont réunis à Melun. Il s'agit pour eux de régler les conditions dans lesquelles la véritable négociation pourra s'ouvrir. Cette première rencontre, même si de très nombreuses difficultés subsistent, est une première victoire pour ceux qui ont toujours affirmé qu'il n'y avait pas de solution militaire à la guerre d'Algérie.

Mais déjà, le premier effet de surprise passé, les forces de guerre s'agitent à nouveau. Si Alger, privée de ses chefs traditionnels à la suite de l'insurrection avortée du 24 janvier, reste calme grâce à la modération de sa presse et de sa radio, sans précédent depuis le début de la guerre, c'est de la métropole que des voix inquiétantes s'élèvent.

LE maréchal Juin, M. Michel Debré expriment chacun à sa façon leur désapprobation d'une véritable politique d'autodétermination. Et pourtant, la partie est à peine engagée. Les positions sur le fond apparaissent encore inconciliables. Des discours antérieurs du président de la République, comment faire la part de l'habileté, de l'opportunisme et de la conviction ? Les risques de rupture demeurent donc réels et c'est pourquoi il importe plus que jamais de continuer le combat pour la paix.

Il importe, au-delà des mots, de réaffirmer que l'enjeu de la négociation c'est tout à la fois le cessez-le-feu et l'accord sur les garanties de l'autodétermination qui comporte, il faut le souligner, le droit à l'indépendance. La dissociation de ces facteurs, des restrictions à la liberté de choix, seraient en fait le refus de l'autodétermination.

L'autodétermination acceptée dès 1956 aurait épargné à nos deux peuples des années de deuils et de souffrances. C'est encore aujourd'hui la procédure qui peut conduire à la paix. La faire échouer c'est non seulement amener la poursuite de la guerre en Algérie, mais aussi les risques d'internationalisation et peut-être d'extension de la guerre.

NOUS avons déjà obtenu la reconnaissance du principe d'autodétermination et l'ouverture de pourparlers.

Notre action doit s'intensifier pour mettre en échec les hypocrites et les saboteurs. Exiger que les négociations aillent jusqu'au bout du processus, promouvoir sans exclusive un regroupement des forces populaires prêtes à combattre les menaces fascistes, tels sont les deux impératifs de l'heure.

Alain SAVARY.



★
MM. MORIS
et
BOUMENDJEL :

“ Jusqu'au
bout
du
processus... ”
★

L'action pour la paix en Algérie

Le Centre de coordination pour la paix en Algérie avait préparé pour le 28 juin une journée nationale d'action pour le succès des négociations et la paix en Algérie.

Voici, à titre d'exemple, quelques-uns des cartels et des unions réalisés dans toute la France.

● **AISNE.** — A Saint-Quentin, le P.S.U., le P.C.F., la S.F.I.O., le Parti Radical, la Ligue des Droits de l'Homme, le S.N.I., le Mouvement de la Paix, le M.R.A.P. et l'U.F.F. ont appelé la population à un rassemblement place de l'Hôtel de Ville.

● **ALPES-MARITIMES.** — Un meeting organisé, sous l'égide de la Ligue des Droits de l'Homme, à l'appel du P.S.U., P.C., S.F.I.O., F.E.N., C.G.T., F.O. et Mouvement de la Paix, a réuni 1.500 personnes le 8 juin à Nice. Un meeting analogue a rassemblé 1.000 personnes à Cannes le 10 juin. Les mêmes organisations sont tombées d'accord pour estimer que leur pression et leur vigilance devaient maintenant s'accroître.

● **ARDECHE.** — Un front commun syndical pour la paix en Algérie est réalisé entre les U.D., C.G.T., C.F.T.C., F.E.N. et S.N.I. Un centre départemental de coordination pour la paix en

Algérie groupe la C.G.T., la C.F.T.C., le S.N.I., la F.E.N., le P.S.U., le P.C.F., le Christianisme Social, les Veuves de Guerre, les Jeunesses Communistes, la Libre Pensée, le Mouvement de la Paix, l'U.F.F., les Vieux Travailleurs et le Syndicat des Familles Populaires. Une promenade silencieuse est organisée sur le boulevard, à Privas, dans la soirée du 28 juin.

● **ARDENNES.** — Une réunion du centre de coordination s'est tenue dimanche 26 à Mézières avec la participation de Guy Desson, du Comité Politique du P.S.U., d'Andrée-Pierre Viénot, de Camille Titeux (S.F.I.O.), de Roger Villemaux (P.C.F.), de Robert Marzi (C.G.T.), et d'Henri Manceau (Mouvement de la Paix).

● **AUDE.** — Appel commun à Narbonne du P.S.U., du P.C.F., de la C.G.T., du S.G.E.N., de la Libre Pensée, du Mouvement de la Paix, de la Ligue des Droits de l'Homme.

● **CALVADOS.** — Quinze organisations du Calvados ont décidé de coordonner leurs efforts pour assurer le succès de la journée du 28 juin : le P.S.U., la S.F.I.O., le P.C.F., la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., le S.N.I., le S.G.E.N., l'U.N.E.F., le Mouvement de la Paix, la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement, Peuple et Culture, l'U.F.F. et le Syndicat Populaire des Familles.

● **CHARENTE.** — Un accord a été réalisé entre la F.E.N., le S.N.I., la C.G.T., le S.G.E.N., le P.S.U., le P.C.F., l'U.D.S.R., l'U.P.S., le Mouvement de la Paix, l'Association des Anciens d'Algérie, l'U.F.F., le Secours Populaire et le Comité des Non-Violents.

● **CHARENTE-MARITIME.** — Accord entre la Ligue des Droits de l'Homme, la F.E.N., le S.N.I., les U.D., C.G.T. et C.G.T.C., le P.S.U. et le P.C.F., les Auberges de la Jeunesse et les Anciens d'Algérie et le Mouvement de la Paix : deux meetings sont prévus à Saintes et à La Rochelle.

● **CHER.** — Un comité de coordination départemental pour la paix en Algérie groupe le P.S.U., le P.C.F., la F.E.N., le S.N.I., la C.G.T., le Mouvement de la Paix, l'A.R.A.C., les Vieux Travailleurs, l'U.F.F., l'A.N.A.C.R., la F.N.D.I.R.P., l'U.J.C.F. et l'U.J.F.F.

● **CORREZE.** — Accord réalisé à Brive entre la C.G.T., le S.N.I., le S.N.E.S., le S.N.E.T., le P.S.U., le Parti Radical, le Parti Communiste, le Mouvement de la Paix, le Comité de Brive pour la recherche d'une solution pacifique du conflit algérien, les Anciens d'Algérie, l'A.R.A.C., l'U.F.F. et les Jeunesses Communistes.

A Tulle, accord entre la C.G.T., la C.F.T.C., le S.G.E.N., le S.N.I., le S.N.

E.S., le S.N.E.T., le P.S.U., le P.C.F., l'U.F.A.C.

● **CORSE.** — Un appel commun a été lancé à Bastia par le P.S.U., la S.F.I.O., le P.C.F., C.G.T., C.F.T.C., F.O., S.N.I. et S.N.E.T.

● **COTES-DU-NORD.** — Le Comité départemental pour la paix en Algérie par la négociation qui groupe la C.G.T., la C.F.T.C., F.O., les Autonomes, la F.E.N., le S.N.I., le P.S.U., le P.C.F., l'Action Travailliste, la S.F.I.O., organise un meeting en plein air à Saint-Brieuc sur les Grandes Promenades et une réunion à Dinan. Il a diffusé un tract intitulé « Dernière Heure » : « Malgré l'interdiction gouvernementale, le rassemblement prévu est maintenu. Dans le calme et la dignité, venez faire connaître votre volonté de voir aboutir la négociation et de vous dresser contre tous ceux qui cherchent à s'y opposer. »

● **DROME.** — Un comité départemental de coordination groupe le P.S.U., la S.F.I.O., le P.C.F., la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., le Comité Audin, le Christianisme Social, le Groupe Esprit, les Amis de « Témoignage Chrétien », le Mouvement de la Paix, etc... Un meeting a été organisé pour le 28 juin à Valence.

(Suite page 3)

« Malgré l'interdiction... »

On sait que toute manifestation avait été interdite. Cependant, partout, les Français ont tenu à manifester leur volonté de paix. Comme l'a souligné le Centre de coordination, « aucune mesure d'interdiction ne saurait empêcher les citoyens français d'agir pour la paix immédiate en Algérie ».

Les résultats qui nous sont parvenus à l'heure où nous mettons sous presse ne sont encore que très partiels. Toutefois l'ampleur et la diversité des actions — débrayages, meetings, délégations, défilés — constituent d'ores et déjà un facteur capital pour la réussite des négociations.

● **CHARENTE-MARITIME.** A La Rochelle, 250 personnes réunies à la Maison des Syndicats ont défilé, puis ont remis à la Préfecture le texte d'une motion.

Saintes, 300 personnes assemblées Place Bassompierre ont, après l'intervention de la police, défilé en ville jusqu'à la sous-préfecture, où la manifestation groupait alors 450 personnes.

● **CORSE.** A Bastia, sous l'impulsion du P.S.U., du P.C., de la S.F.I.O., des Radicaux, des Indépendants, des Anciens d'Algérie, de tous les Syndicats, une invitation à un apéritif dans une salle réservée avait été lancée. A 18 h. 30, la police ayant barré les voies d'accès, un attroupement se forma sur le boulevard Paoli et les manifestants se rendirent en silence jusqu'au monument aux Morts, malgré les ordres de dispersion.

Un télégramme a été envoyé au Président de la République réclamant la paix en Algérie. La sous-préfecture avait refusé de recevoir une délégation.

Auparavant, les syndicats avaient débrayé.

● **COTES-DU-NORD.** A Saint-Brieuc 700 personnes se sont rendues en défilé au monument aux Morts.

● **DEUX-SEVRES.** A Niort, la police ayant interdit l'accès de la salle où devait se tenir une réunion, un tract à signer et à adresser au Président de la République a été diffusé. Ces tracts devant être déposés à la même heure dans la boîte aux lettres située près de la salle de réunion, il se forma un rassemblement d'environ 300 personnes.

● **HAUTE-GARONNE.** A Toulouse, la manifestation organisée par C.F.T.C., C.G.T., F.E.N., U.N.E.F., a été interdite. Malgré l'interdiction, plusieurs centaines de personnes se groupèrent vers 18 h. 30 à l'endroit prévu pour la manifestation. Elles se sont peu à peu rassemblées en tournant autour de la place et ont formé un cortège de plus d'un millier de manifestants qui s'est rendu devant la statue de Jean Jaurès. Les dirigeants P.S.U. de la Fédération de Haute-Garonne étaient à la tête du cortège et notre camarade

Badiou a pris la parole devant une foule enthousiaste.

● **LOIRE-ATLANTIQUE.** A Nantes, 3.000 personnes ont répondu à l'appel du Comité Nantais pour la Paix en Algérie et du Comité de la Paix (U.D., C.F.T.C., C.G.T., F.E.N., S.N.I., S.G.E.N., S.N.E.T., P.S.U., P.C.F., Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme, Jeunesses M.R.P., A.R.A.C., Amis de Témoignage Chrétien). Des milliers de tracts et de papillons avaient été distribués et affichés. Le meeting, place du Cirque ayant été interdit, les 3.000 personnes se sont dirigées par petits groupes vers la mairie où la police intervint (matraques et bombes lacrymogènes). Plusieurs blessés et arrestations.

A Coueron, 200 personnes se sont réunies place de la Mairie. De là, elles se sont rendues à leur salle de réunion puis sont revenues en défilant jusqu'à la mairie.

● **LOZERE.** Distribution de tracts et pose d'affiches à Mende et dans tout le département. Une délégation a été reçue à la Mairie de Mende.

● **ISERE.** Au Peage de Roussillon, les travailleurs et l'ensemble de la population ont défilé depuis l'entreprise Rhodiaceta jusqu'à la Mairie à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.T.C. Plus de 500 personnes ont participé à ce défilé.

A Vienne, malgré l'interdiction, une réunion s'est tenue avec 200 participants.

A Grenoble, le rassemblement prévu avait été interdit et plus d'un millier de C.R.S., gendarmes et policiers occupaient le lieu du rassemblement et les rues avoisinantes. Malgré cela, les manifestants ont réussi à se regrouper et à faire retentir le cri de « Paix en Algérie » pendant plus de deux heures, en dépit des brutalités policières.

● **HAUTES-ALPES.** A Briançon, malgré l'interdiction, le rassemblement prévu a réuni 250 personnes.

● **VIENNE.** A Poitiers, rassemblement de 300 personnes. Une motion a été déposée à la préfecture, puis le défilé s'est dirigé vers la place centrale. La police est intervenue. Un journaliste a été matraqué et plusieurs arrestations ont été opérées.

● **LOIRE.** Saint-Etienne. Devant la Bourse du Travail, rassemblement de 8.000 personnes environ. Prise de parole de Rochatin au nom du cartel qui groupait trente organisations syndicales et sociales.

Une délégation du cartel est montée place de la Liberté, déposer une gerbe au Monument aux Morts. Tout le monde a suivi. On a chanté la Marseillaise.

Pas de heurts avec la police. Débrayages, beaucoup d'ouvriers, d'enseignants, de femmes et de jeunes.

● **SAVOIE.** Chambéry. Un millier de personnes ont défilé sur le Boule-

vard et aux Portiques. Des motions ont été lues aux manifestants place Grenette. Défilé derrière une banderole : « Paix en Algérie par la négociation ».

Des manifestations étaient prévues à Albertville, Aix-les-Bains, Ugine avec participation syndicale C.G.T., C.F.T.C.

● **NORD.** Douai. Manifestation boulevard Carnot. Défilé jusqu'à la sous-préfecture. A.N.A.C.R., A.R.A.C., C.G.T., Jeunesses Communistes, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement de la Paix, P.C., P.S.U., Service Civil International, S.N.E.S., S.N.E.T., Autonomes, S.N.I., U.F.F., Voix de la Paix. Environ 150 manifestants, surtout des enseignants. Distribution de 2.000 tracts.

Dans la région parisienne

● **AU QUARTIER LATIN.** Malgré des conditions difficiles, les étudiants parisiens ont tenu à manifester sur la voie publique leur volonté de paix.

L'interdiction des manifestations risquait de viser tout particulièrement les étudiants après les attaques récentes dont ils ont fait l'objet. D'autre part, à cause de la date tardive de la journée nationale, un certain nombre d'entre eux avaient déjà quitté Paris.

Ce sont cependant plus de 1.500 étudiants qui défilèrent dans la rue pendant une demi-heure, derrière une banderole portant « pour le succès des négociations » et aux cris de « paix en Algérie », « les ultras hors la loi », « succès des pourparlers ». Après avoir descendu le boulevard Saint-Michel et une partie du Boulevard Saint-Germain, ils furent rejoints au carrefour de l'Odéon, par les inévitables « forces de l'ordre ».

Au cours d'une rencontre rapide, mais brutale, les policiers matraquèrent sans vergogne ceux qui manifestaient en faveur de la négociation. Au même moment, les manifestants des cinquième et sixième arrondissements rejoignirent les étudiants.

Un regroupement commençait à s'opérer après le festival des bâtons blancs, quand un responsable des étudiants communistes prit la parole pour ordonner la dispersion.

Cette manifestation, malgré les incidents intervenus à la fin, fut un succès certain, tant dans sa participation que dans son déroulement. Il faut noter l'accueil favorable de la population et les nombreux applaudissements au passage des manifestants. Tout au long du défilé, nos camarades ont distribué le tract sur lequel figurait l'appel du Comité Politique National du P.S.U.

● **AULNAY-sous-BOIS.** Malgré l'interdiction la manifestation a réuni 500 personnes. Les tracts du P.S.U.

● **SAINT-NAZAIRE.** — 2.500 personnes dans les rues.

● **RENNES.** — Plusieurs milliers de personnes ont manifesté pendant plus d'une heure.

● **LE HAVRE.** — Un millier de manifestants.

● **ANGERS.** — Un millier de manifestants à la Bourse du Travail 560 à Cholet.

● **TARBES.** — 1.500 personnes sous la Halle Mercadier.

● **MARSEILLE.** — 3.000 dockers ont cessé le travail durant une demi-heure. Nombreux débrayages dans la Métallurgie. Soixante établissements scolaires ont envoyé des délégations à la Préfecture.

● **LYON.** — Plusieurs milliers de travailleurs se sont rassemblés à 12 h. 50 chez Berliet.

● **NIMES.** — 2.000 personnes.

ont été largement diffusés. Une motion a été déposée à la mairie.

● **PALAISEAU.** 150 personnes se sont rendues en défilé jusqu'à la mairie où elles ont déposé une résolution demandant la paix en Algérie.

● **SAVIGNY-sur-ORGE.** Malgré l'interdiction de la manifestation, 200 personnes se sont rendues en cortège de la gare à la mairie.

● **LIVRY-GARGAN, PAVILLON-s-BOIS, LE RAINCY.** Malgré l'interdiction 300 personnes se sont réunies à l'appel du centre de coordination pour la paix en Algérie et, ont écouté devant le monument aux fusillés de 1944 les allocutions prononcées par Robert Ballanger (P.C.), Robert Verdier (P.S.U.) et le Docteur Vidal Naquet (Mouvement de la paix) invitant à poursuivre la lutte pour le succès de la négociation.

● **COLOMBES.** Des délégations du comité pour la paix négociée en Algérie et des délégués d'une vingtaine d'organisations de jeunesse réunies sur la base de la déclaration du Gerojep se sont présentées à la Mairie avec des listes de pétitions. L'adjoint au Maire M.R.P. a prétendu leur interdire l'accès de la maison commune puis s'est esquivé par une porte dérobée. Un membre du comité pour la paix a alors pris la parole devant 300 personnes. Le comité continue son action.

● **XVII.** 200 personnes ont remonté la rue des Batignolles jusqu'à la Mairie du XVII^e. Importantes forces de police.

● **XV.** Sous l'impulsion des trois syndicats, de la cellule du P.C. et du Groupe d'Action Socialiste s'est formé un comité de paix. Une pétition a rassemblé plus de 200 signatures (90 % du personnel). Un meeting a précédé l'envoi d'une délégation nombreuse au lieu de réunion des travailleurs du XV^e. A signaler la forte participation du laboratoire des Ponts et Chaussées.

NÉGOCIATIONS :

Les vrais problèmes restent posés

LE tournant vers la paix a été pris, mais déjà les obstacles s'accroissent.

Les premiers plénipotentiaires algériens n'ont encore obtenu aucune assurance ni quant à la date d'une rencontre de Gaulle-Abbas, ni sur les libertés dont jouira en France la délégation du G.P.R.A., ni sur la possibilité qui lui sera laissée de s'entretenir librement avec Ben Bella et ses

ses aboutir à une solution analogue à celle qui a prévalu pour le Mali et Madagascar ou même à celle qui va intervenir pour la Côte-d'Ivoire et les pays du Conseil de l'Entente. Le referendum n'aurait alors pour objet que d'entériner un accord préalable-ment réalisé. Dans ce contexte, les problèmes des garanties de la régularité du scrutin et même celui du maintien de l'A.L.N. et de sa transformation en armée régulière perdraient leur acuité.

En commençant par discuter les problèmes purement militaires, puis ceux de l'organisation du referendum, et en n'abordant pas ceux de l'avenir de l'Algérie, on choisit donc la plus mauvaise méthode. Cependant, après 5 ans et 8 mois de guerre, l'essentiel est que le contact pris soit maintenu. Comme le disent les Tunisiens, la dynamique de la négociation peut faire le reste, mais à la condition que la négociation soit soutenue par l'opinion publique.

par **Pierre STIBBE**

compagnons détenus dans les prisons françaises, mais M. Debré affirme que l'autodétermination permettra à la France d'assurer son autorité tutélaire.

Il est manifeste qu'après avoir fait des concessions au F.L.N. par son discours du 14 Juin, de Gaulle veut maintenant tenir compte de l'opposition de l'armée à toute négociation politique. De leur côté, les ultras au lieu de se lancer comme en janvier dans l'entreprise putschiste s'apprêtent à saboter la négociation de l'intérieur et ne manquent pas de moyens pour le faire.

Les premières difficultés apparues à l'occasion de la mission Boumendjel-Ben Yahia seront sans doute aplanies car de Gaulle et le G.P.R.A. sont maintenant trop engagés pour affronter le risque de se voir imputer les responsabilités de la rupture avant même qu'ait eu lieu le voyage à Paris de M. Ferhat Abbas et de ses collègues, mais dès leur arrivée se posera le problème essentiel : celui de l'objet de la négociation. Celle-ci ne peut vraiment s'engager ou se poursuivre que si elle porte à la fois sur les conditions du cessez-le-feu et sur les garanties juridiques et politiques de l'autodétermination et même dans ce cas elle sera laborieuse. Toute tentative du côté français de limiter le cadre de la discussion aux seules questions militaires provoquera inéluctablement le refus des Algériens, car l'A.L.N. n'est pas vaincue et n'acceptera pas de cesser le combat tant que le G.P.R.A. n'aura pas acquis la certitude de la liberté et de la régularité du referendum. La question de la destination des armes est d'ailleurs pratiquement insoluble dans le cadre d'un conflit persistant ; sa solution ne peut être trouvée que dans un contexte général de rapprochement des deux parties en présence.

Exemples

Dès le début de la guerre d'Algérie, nous nous sommes prononcés à la fois pour le droit du peuple algérien à disposer de lui-même et pour la négociation, seule méthode concevable du règlement pacifique du conflit. Cependant, si la proclamation du droit à l'autodétermination présentait le grand avantage de permettre l'engagement des premiers pourparlers, nous n'avons jamais caché qu'une négociation portant uniquement sur les conditions de l'autodétermination serait beaucoup plus difficile qu'une négociation portant sur le fond du problème algérien. En effet, si le referendum doit se présenter comme une bataille entre de Gaulle et l'armée d'une part, chacune des parties voudra conserver le maximum d'atouts et l'apaisement ne se produira pas. Le précédent du Vietnam en 1946, de l'échec de la conférence de Fontainebleau et du déclenchement de la guerre devraient être sérieusement médités comme exemples à ne pas suivre.

Par contre, si la négociation débouchait sur les vrais problèmes, à savoir l'avenir de l'Algérie et ses rapports avec la France, elle pourrait sans doute en l'état actuel des cho-

Un rôle à jouer

Face aux multiples tentatives de sabotages de la négociation qui s'essouffent déjà et ne peuvent manquer de se multiplier, l'opinion populaire a un rôle déterminant à jouer. Déjà le réveil de larges couches de l'opinion française, l'action de l'U.N.E.F., des grandes centrales syndicales ont constitué des facteurs déterminants de la récente évolution de de Gaulle.

Les Algériens en ont également tenu compte dans leur appréciation des chances de paix. Ils se montrent aujourd'hui beaucoup moins sévères envers la gauche française qu'il y a quelques mois. Ils affirment même que l'action pour la paix entreprise par les mouvements ouvriers et universitaires français au cours des dernières semaines aura rétabli in extremis la possibilité d'une réconciliation entre le peuple algérien et le peuple français.

Toute démobilisation favoriserait les saboteurs de la paix. Parce que la paix en Algérie est l'affaire de tous les citoyens, ceux-ci doivent pouvoir exercer en permanence leur droit de regard sur le déroulement des pourparlers. Aussi notre première exigence consiste-t-elle dans la levée du secret qui favorise toutes les manœuvres et les intrigues. Seul le recours à l'opinion publique chaque fois que se présentera un risque de rupture sera susceptible d'éviter l'échec.

L'enjeu de la négociation qui va s'ouvrir, c'est la guerre ou la paix pour une longue période, et pas seulement en Algérie. En effet, si par malheur la paix n'était pas conclue, l'aide chinoise massive qui demeure promise au F.L.N. comporterait dans un climat qui n'est plus tout à fait celui de la détente un danger sérieux d'internationalisation du conflit.

Les partisans de la paix doivent donc faire preuve de la vigilance la plus extrême.

Notre seule
richesse :
nos lecteurs
Abonnez vous

Directeur-Gérant : Roger CERAT

Imprimerie René Boulanger
60, rue René-Boulanger, PARIS-10^e

Travail exécuté
par des ouvriers syndiqués.

L'ACTION

POUR LA PAIX EN ALGÉRIE

(Suite de la page 2)

● **EURE.** — Rassemblement à Evreux à l'appel du S.N.I., de la C.G.T., de la C.F.T.C., du S.N.E.S., du S.G.E.N., du P.S.U., du P.C.F. et du Mouvement de la Paix.

● **FINISTÈRE.** — Accord réalisé entre quatorze organisations : P.S.U., S.F.I.O., P.C.F., C.G.T., F.E.N., S.N.I., U.N.E.F., U.J.C.F., Comité d'Action Laïque, Mouvement de la Paix, Ligue des Droits de l'Homme, Comité Audin, Association des Elus Républicains, U.F.F.

● **HAUTE-GARONNE.** — Un front syndical commun groupe la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., le S.N.I., le S.N.E.T., le S.N.E.S., le S.G.E.N., l'A.G. des Etudiants et le Cercle des Jeunes Agriculteurs. Il est appuyé par le P.S.U., le P.C.F., le Mouvement de la Paix, la Ligue des Droits de l'Homme.

● **GERS.** — Accord réalisé entre le P.S.U., la S.F.I.O., le P.C.F., les Anciens d'Algérie, le Mouvement de la Paix, le S.N.I., la F.E.N., l'U.D.C.G.T., l'Union des Femmes Françaises, l'A.R.A.C.

● **HERAULT.** — Appel commun du P.S.U., du P.C.F., de la Ligue des Droits de l'Homme, de la C.G.T., de la C.F.T.C., du S.N.E.S., du S.G.E.N., du Mouvement de la Paix, des Forums de Montpellier et du Syndicat de l'Enseignement Supérieur.

● **ILLE-ET-VILAINE.** — Front commun réalisé sur le plan syndical par les U.D., C.G.T., F.O. et C.F.T.C., la F.E.N., le S.N.I. et l'U.N.E.F., le P.S.U., le P.C.F., la F.E.N., le S.N.I., l'A.G. des Etudiants, l'U.D. C.G.T. et le Mouvement de la Paix appellent à un rassemblement à Rennes.

● **INDRE.** — Le Comité d'entente pour la paix en Algérie groupe le S.N.I., la F.E.N., l'U.D. C.G.T., le P.S.U., le P.C.F. et le Mouvement de la Paix.

● **ISERE.** — A Grenoble, la C.G.T., la F.E.N., le S.G.E.N. et l'A.G. des Etudiants, le comité de liaison des fonctionnaires appellent à un meeting appuyé par le P.S.U. et le P.C.F.

● **LANDS.** — Accord entre le P.S.U., la S.F.I.O., le P.C.F., l'U.D.S.R., l'U.D. C.G.T., le S.G.E.N., le S.N.I., la Ligue des Droits de l'Homme et l'U.F.F.

● **LOIRE.** — Un carrefour d'organisations syndicales et familiales groupant la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., le S.N.I. et les associations familiales organise trois rassemblements à St-Etienne, Roanne et Montrison, appuyé par le P.S.U., la S.F.I.O., le Parti Radical et le P.C.F.

● **LOIRE-ATLANTIQUE.** — Front commun des Unions Départementales C.F.T.C., C.G.T., F.E.N., S.N.I., S.G.E.N., S.N.E.T. qui ont appelé à un meeting organisé par le comité nantais pour la paix en Algérie, et par le Mouvement de la Paix. De leur côté, le P.S.U., le P.C., les Jeunes M.R.P., la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme ont appelé à ce meeting.

● **LOT.** — Accord réalisé entre le P.S.U., la S.F.I.O., le P.C.F., le Parti Radical, la F.E.N., le S.N.I., la C.G.T., la C.F.T.C. et le Mouvement de la Paix.

● **LOT-ET-GARONNE.** — Le Comité d'union de défense républicaine et de paix en Algérie, groupant le P.S.U., le P.C.F., le Parti Radical, des enseignants et des syndicalistes a organisé la journée du 28 juin.

● **MAINE-ET-LOIRE.** — Les U.D., C.G.T., C.F.T.C., F.O., F.E.N. et l'A.G. des étudiants d'Angers ont appelé en commun au rassemblement du 28 juin. Parallèlement le P.S.U., le P.C.F., la Libre Pensée, l'A.R.A.C., le Mouvement de la Paix ont appelé à la manifestation. Une manifestation est également organisée à Cholet.

● **MANCHE.** — A Cherbourg, appel commun de la C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., S.N.I., S.N.E.S., S.N.E.T., S.G.E.N.,

P.S.U., P.C.F., Mouvement de la Paix, A.S.F., A.P.F.

● **MARNE.** — A Reims, appel commun P.S.U., P.C.F., C.G.T., F.E.N., Libre Pensée, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement de la Paix, Auberges de Jeunesse.

A Châlons, appel commun F.O., C.G.T., F.E.N., S.G.E.N., S.N.I., Mouvement de la Paix, Ligue des Droits de l'Homme, Libre Pensée, Christianisme Social, U.J.F.F., U.J.C.F., J.P.S.U., U.F.F., Anciens d'Algérie, P.S.U., P.C.F., S.F.I.O., U.D.S.R. qui forment le centre châlonnais de coordination. A Vitry-le-François, centre de coordination avec F.E.N., C.G.T., P.S.U., et P.C.F.

● **HAUTE-MARNE.** — Motion adoptée en commun par F.E.N., S.N.I., S.N.E.S., U.D. C.G.T. et U.D. F.O., P.S.U., P.C., Parti Radical, U.P.S., Union Rationaliste, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement de la Paix.

● **MEURTHE-ET-MOSELLE.** — Accord réalisé P.S.U., P.C.F., C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., S.G.E.N., A.R.A.C., U.F.F., Comité Maurice Audin, la Libre Pensée, l'A.G. des Etudiants, le Mouvement de la Paix.

● **MORBIHAN.** — Un centre de coordination groupe le P.S.U., la S.F.I.O., le P.C., le Mouvement de la Paix, la C.G.T., le S.N.I., la F.E.N., l'U.F.F., les Auberges de la Jeunesse, la Fédération Anarchiste et les Jeunes Communistes.

● **MOSELLE.** — Appel commun de la C.G.T., de la F.E.N., du S.G.E.N. et de l'U.N.E.F.

● **Nord.** — A l'initiative de l'Association Générale des Etudiants de Lille et de la section du Nord de la F.E.N., appel commun lancé à Lille par les C.E.M.E.A., la C.G.T., la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de la Paix, le M.L.O., le P.C.F., le S.G.E.N., les Amicales Laïques, l'U.D.S.R., l'U.E.C., l'U.J.F.F., l'U.J.C.F., l'U.F.F., le P.S.U., la Fédération postale autonome et le comité de défense des libertés individuelles.

● **OISE.** — Appel commun du P.S.U., P.C.F., Mouvement de la Paix, Ligue des Droits de l'Homme, F.E.N., S.N.I., C.F.T.C., C.G.T.

● **ORNE.** — Le Comité de coordination groupe la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., le S.N.I., le S.N.E.S., le S.G.E.N., le P.S.U., le P.C.F., le Mouvement de la Paix et la F.N.D.I.R.P.

● **SAONE-ET-LOIRE.** — Appel commun P.S.U., P.C.F., C.G.T., F.E.N., S.N.I., C.F.T.C., Libre Pensée, Mouvement de la Paix, J.E.C., Tourisme et Travail.

● **SAVOIE.** — Appel commun C.G.T., C.F.T.C., F.E.N., P.S.U., P.C.F., A.F.O., A.R.A.C., Auberges de Jeunesse, Comité Maurice Audin, Connaissance et Défense de l'Homme, Libre Pensée, Mouvement de la Paix, U.F.F., Amis de l'Express, Amis de T.C.

● **SEINE-MARITIME.** — Appel commun à Rouen de la Ligue des Droits de l'Homme, P.S.U., P.C.F., Mouvement de la Paix, C.G.T., S.N.E.S., S.N.E.T., C.F.T.C., S.N.I., U.F.D., etc...

● **SEINE-ET-OISE.** — Appel commun de la C.G.T., de la Confédération Autonome du Travail, Fédération autonome des fonctionnaires, S.N.I., F.E.N., Mouvement de la Paix, P.S.U., P.C.F., U.F.F., U.J.C.F.

● **VAUCLUSE.** — Un comité départemental de coordination pour la paix en Algérie groupe la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement de la Paix, le S.N.E.S., la C.G.T., P.S.U., P.C.F., U.F.F., A.S.F., ainsi qu'un certain nombre de personnalités. Des actions sont prévues à Avignon et Caumont.

● **VIENNE.** — Le centre départemental de coordination groupe le P.S.U., le P.C., la C.G.T., le S.G.E.N., la C.F.T.C., la Ligue des Droits de l'Homme, l'A.G. des Etudiants, le Mouvement de la Paix, l'U.E.C., l'U.F.F., l'A.S.F.

COMMENT TORPILLEE

I. Mars 46 : Indochine

Le 6 mars 1946, le gouvernement de M. Ho-Chi-Minh, composé pour les deux tiers de communistes, pour un tiers de nationalistes japonais ou pro-chinois, signait avec M. Jean Sainteny, commissaire de la République pour le Tonkin et le Nord Annam, et avec le général Salan, commandant les troupes de ce secteur, un accord préliminaire reconnaissant la République du Vietnam comme un Etat libre au sein de l'Union française. Douze jours plus tard, le général Leclerc, débarquant au Tonkin, apportait la caution de son prestige alors sans rival à une convention que l'opinion française et internationale approuvait dans son immense majorité : la France a compris l'esprit des temps nouveaux, disait-on alors, elle est fidèle à ses plus hautes traditions, elle ouvre la voie à l'immense mouvement de décolonisation...

Il était alors précisé que les représentants de Paris et de Hanoï devaient se rencontrer pour définir la nature des liens à établir entre le Vietnam et la France au sein de la fédération indochinoise, et pour organiser un referendum permettant au Nam-Bô (la Cochinchine, partie sud de l'ensemble parlant le vietnamien) de choisir de s'unir ou non au nouvel Etat. L'autodétermination, déjà — pour ce qui était alors un département français. Aux termes de l'accord militaire, d'autre part, les forces françaises revenaient pour cinq ans au Vietnam, dans douze zones de stationnement, à délimiter par des commissions mixtes.

Les militaires du Sud

Trois jours ne s'étaient pas écoulés depuis la signature de l'accord que les autorités militaires du Sud faisaient parachuter sur les secteurs à forte implantation vietminh, dans le sud, pour lesquels avait été simplement prévu un cessez-le-feu, des tracts les invitant à se rendre et à déposer leurs armes entre les mains du commandement français. L'état-major vietminh éleva les plus vives protestations contre cette initiative, qui dût être rapidement interrompue, sans que les responsables aient été désavoués ou sanctionnés.

Ce sont peut-être les mêmes officiers qui viennent de tenter la même opération sur le Constantin.

L'amiral

Une première conférence avait réuni à Dalat, au mois d'avril, négociateurs français et vietnamiens. Elle avait abouti à ce qu'on appela alors un désaccord cordial, les conceptions de la Fédération indochinoise et de l'Union française des uns et des autres différant notablement. Mais rien n'était cassé, et l'on avait pris rendez-vous pour le mois d'août à Paris, où Ho-Chi-Minh lui-même devait accompagner les représentants du Vietminh.

Mais, au moment même où le leader vietnamien s'envolait pour la France, l'amiral d'Argenlieu, haut-commissaire de France, faisait proclamer à Saïgon, le 1er juin, le gouvernement de la République de Cochinchine, préjugant ainsi du choix des populations du Nam-Bô et contrevenant de la façon la plus catégorique aux promesses faites à Hanoï deux mois plus tôt par le général Leclerc. M. Ho Chi Minh, qui avait appris la nouvelle lors

d'une escale au Moyen Orient, déclara à M. Sainteny, venu l'accueillir sur l'aérodrome de Biarritz : Faut-il que je reparte ? Son interlocuteur réussit à l'en dissuader. Mais la confiance était durement atteinte.

Elle devait l'être plus encore six semaines plus tard, alors que le représentant de la France à Saïgon décidait de réunir (encore à Dalat) une conférence chargée d'organiser la fédération indochinoise, alors que la négociation se déroulait dans ce but à Fontainebleau. Il y avait là une apparence volontée de négliger systématiquement le dialogue entre le gouvernement français et M. Ho Chi Minh, qui ne pouvait qu'irriter et décourager les Vietnamiens. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que la conférence de Fontainebleau ait échoué — non sans que M. Ho Chi Minh réussisse à la repêcher en signant le 14 septembre avec M. Moutet un *modus vivendi* qui prolongeait pratiquement les dispositions de l'accord de mars.

Les militaires du Nord

Certes, les chefs du Vietminh ne jouaient pas tous le jeu avec franchise. Le 3 août notamment, une embuscade tendue sur la route Hanoï-Bac Ninh par les forces vietminh coûtait la vie à trois militaires français. L'état-major du général Valluy — qui avait succédé à Leclerc — décida peu après de s'assurer le contrôle des douanes de Haïphong, ce port servant, assurait-il, à approvisionner le Vietminh en armes, en contradiction avec les accords qui prévoyaient le *statu quo* militaire.

Une tension s'ensuivit. Le retour — bredouilles — des délégués vietnamiens à Fontainebleau accrut l'amertume. Le 18 novembre, une jonque entrant dans le port de Saïgon était arraisonnée par la marine française, qui la soupçonnait de transporter des armes. Les milices vietminh tirèrent sur la vedette française.

Aussitôt, le colonel Dèbes, commandant d'armes à Haïphong et les officiers de marine chargés de l'opération firent bombarder le quartier vietnamien de la ville, non sans avoir obtenu l'autorisation du commandant en chef. Divers chiffres ont été avancés : dans *Témoignage chrétien*, en 1947, M. Paul Mus, qui avait été le conseiller politique du général Massu et qui est un savant de réputation internationale, a assuré qu'il y avait eu ce jour-là 6.000 morts vietnamiens à Haïphong. Plusieurs militaires de haut rang ont confirmé ces pertes.

Désormais, l'irréparable était accompli. Ce qui n'excuse évidemment pas la revanche prise par le Vietminh, déclenchant la reprise des hostilités, un mois plus tard, le 19 décembre 1946 en tentant de s'emparer par surprise des positions occupées par les unités françaises à Hanoï — et peut-être à massacrer des groupes de civils (des ordres en ce sens ont été donnés : il n'est pas sûr qu'ils aient été contresignés par le commandement vietminh, il est certain que M. Ho Chi Minh n'en eut jamais connaissance).

La tentative de paix Leclerc-Ho Chi Minh-Sainteny avait échoué : il faudra sept ans et demi de guerre, et Dien Bien Phu, et la dislocation de l'Union française, et la révolution grondante en Afrique du Nord, pour faire taire les armes en Asie.

Il faut éviter la réédition de telles manœuvres.

G. RIVIÈRE



La tentative de paix avait échoué : il faudra 7 ans de guerre...

TOUT concourt, depuis quelques jours, en Algérie, à une euphorie factice.

Les ultras d'Alger n'ont pas pu négocier avec le F.L.N.

Mais la constitution du F.A.F., l'armée, a permis la mise en place, et réactionnel comme Alger n'en avait eu.

Les « amis » métropolitains des nationalistes et M. Soustelle a même pris la peine de recueillir par le correspondant parisien de la revue *Le Monde* fort débouillonnés pour le chef de file de Vincennes » restent en état d'alerte et permanent.

M. Michel Debré, samedi, a constaté que la tentative ne se terminerait pas. Mais dès lundi il a précisé sa pensée. Il prétend maintenant de n'avoir pas dit — que cette guerre se terminerait d'une autre manière.

En réalité, il serait bien imprudent de croire que les hommes de la guerre à outrance, les hommes du colonialisme, ont renoncé au combat.

Parce qu'il y a eu le pronunciamiento raté du 24 janvier — on est tenté de recourir à l'action directe.

C'est oublier le sabotage de la constitution du sultan du Maroc, le rappel du régime « Français de Tunisie », l'arraisonnement de Sakhiet.

En chacune de ces circonstances, les manifestations de rue — les hommes qui ont été plus sordides, à voir échouer les solutions.

Parce que ces mêmes hommes, ces hommes, ont fait échouer les pourparlers de paix, et rappeler ici les principaux exemples.

Le rappel de ces événements, en fait, bien il faut peu de chose parfois pour...

II. Août 53

AOÛT 1953 : le gouvernement français est mis dans l'obligation de choisir entre le Sultan et le mouvement d'opposition suscité par le Glaoui. Sa tentative de médiation ayant échoué, il doit procéder à l'éloignement du souverain et accepter la proclamation d'un nouveau Sultan.

C'est en ces termes que L'Année Politique, ouvrage sérieux de documentation chronologique, auquel se réfèrent volontiers journalistes, hommes politiques et historiens, introduit son récit des événements qui aboutirent, le 20 août 1953, à la déposition de l'actuel roi du Maroc et à son remplacement par Ben Arafa.

Ainsi le gouvernement français aurait, selon les termes de L'Année Politique, observé une attitude de neutralité ; il aurait tenté, avec bonne volonté, une « médiation » ; il se serait finalement résigné devant une pression populaire irrésistible !

Regardons de plus près et nous verrons que cette notion de médiation présente quelques analogies avec la notion d'arbitrage dont on nous rebat aujourd'hui les oreilles.

En fait, le gouvernement français de l'époque (présidé par Laniel, Bidault étant ministre des Affaires étrangères) a facilement accepté la déposition de Mohamed V. Mais il ne l'a pas voulu. Il se l'est laissé imposer.

Par qui ? La thèse officielle répond : par un mouvement populaire irrésistible.

C'est oublier simplement que, dans le Maroc de l'époque, un véritable mouvement populaire ne pouvait vraiment se développer que si les autorités françaises du protectorat voulaient bien le laisser se développer. Aucun parti marocain n'était toléré. Les réunions publiques étaient interdites. La censure était imposée à la presse.

« Depuis 50 ans »

Le mouvement du Glaoui a eu lieu tout simplement parce qu'un certain nombre de fonctionnaires de la Résidence, plus précisément Boniface, chef de la région de Casablanca ; Vallat, directeur de l'Intérieur ; le général d'Hauteville, commandant à Marrakech, tous dévoués au maréchal Juin, voulaient que ce mouvement eût lieu. Ils étaient décidés à « avoir la peau » de Mohammed V, accusé de favoriser l'Istiqlal et de soutenir les mouvements nationalistes. Ce fut d'ailleurs franchement avoué à une commission parlementaire d'enquête en janvier 1954, par M. Eyraud (assassiné par la suite), directeur de La Vigie Marocaine, l'un des adversaires les plus farouches de toute évolution du statut du Maroc : « Il y a cinq ans, dit-il de-

UNE NÉGOCIATION...

III. Oct. 56 : Affaire Ben Bella Février 58 : Sakhiet



L'HISTOIRE ne se répète pas et elle ne recommence jamais identique à elle-même : mais il n'est pas mauvais d'aider la mort du passé en dénonçant par avance les efforts pour reprendre les anciennes méthodes. L'affaire Ben Bella est à cet égard fort instructive ; si le G.P.R.A. a refusé en 1960 l'avion militaire envoyé par le gouvernement français c'est tout à la fois pour situer les négociations sur un double plan militaire et politique et pour écarter les risques d'un nouvel incident.

On se souvient du concours de circonstances qui rendirent possible ce qu'en termes techniques il faut bien appeler un acte de piraterie : en 1956, par la théorie de l'action psychologique de la guerre subversive et de l'éducation des masses, l'armée d'Algérie tente de récupérer son expérience indochinoise en s'identifiant (mais en « esprit » seulement) à l'armée victorieuse de Giap ; en fait l'armée colonialiste est lourde et sans principes, et les révolutionnaires ce sont les autres. Les Français constatent chaque jour la modernisation de l'armement ennemi. Mais à cette situation générale s'ajoutent des circonstances particulières : le 22 octobre 1956, Lacoste est en tournée dans son département ; Henri Laforest, secrétaire d'Etat à l'Air, est à Lisbonne ; Bourguès-Maunoury, ministre de la Défense, part le matin même pour Londres où il préparera l'expédition de Suez. C'est finalement Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux Forces armées, qui donnera le feu vert au général Lorillot qui le joint à Paris.

“Du bon travail”

Le déroulement de l'affaire symbolise exactement la situation politique en France sous le gouvernement Mollet : le pouvoir bourgeois « laisse faire » à l'armée sa dernière guerre coloniale, mais il la laisse en même temps, retour d'Indochine, se « politiser » ; cette politisation est fruste mais décisive. Un noyau rudimentaire « d'idées » (Algérie française, mission, grandeur, etc.) permet au corps des officiers conservateurs et vaincus partout dans l'ancienne Union Française de justifier son dernier combat « impérial » et le décide à promouvoir la « politique » de cette guerre ; désormais, puisque la République bourgeoise décide les guerres sans donner les moyens, l'armée se donnera elle-même les moyens des guerres qu'elle aura faites siennes.

Si l'on écarte tous les cadeaux que les civils font aux militaires (budget, contingent, réservistes, etc.) le premier acte politique est précisément l'arrondissement de l'avion marocain transportant Ben Bella et quatre compagnons de Rabat à Tunis pour une conférence maghrébine. L'armée se moque du droit international comme elle se moque du droit privé, comme elle se moque de l'hospitalité marocaine à l'égard des Algériens.

Politisation

Les services de contre-espionnage montent l'affaire avec l'aide des aviateurs qui semblaient vivre la bataille du siècle : la capture de Ben Bella devait décapiter la rébellion, décider les hésitants, ouvrir le règne de la paix française. Mais depuis 1945

l'armée française n'est pas réveillée : elle n'a rien compris à la guerre révolutionnaire puisqu'elle pense que la capture d'un chef suffit pour démanteler une organisation clandestine et décourager les combattants.

On arraisonne donc le DC3 de Ben Bella. On séduit l'équipage français en prenant en charge leurs familles vivant au Maroc, les hôtesses tirent les rideaux, jouent aux cartes avec les Algériens et bavardent, les équipages d'Air-France passant aux environs envoient leurs encouragements ; après menace d'encadrement par la chasse ou de destruction du moteur droit, on crée, par radio, un esprit : « Ordre gouvernement atterrir Alger... Répétons : ordre donné, ordre donné... Vous avez cinq salopards à bord... Il nous faut les fellouzes... » A Maison-Blanche, Ben Bella dit son admiration, c'est-à-dire son mépris : « C'est du bon travail. Je ne croyais pas les Français capables de ça. » Sur l'aérodrome, un aviateur avisant cinq képis : « Cinq généraux de terre pour cinq fellaghas, c'est beaucoup. »

Sakhiet

Le bénéfice fut assez mince : des dizaines d'exécutions de Français au Maroc, le durcissement des relations franco-marocaines et l'annulation de la conférence de Tunis : si ce dernier point a pu paraître une victoire de Guy Mollet, il n'a évidemment résolu aucun problème de fond.

Entre temps les militaires continuaient à rêver et, après Ben Bella, il y eut le bombardement de Sakhiet Sidi Youssef, un village tunisien. Mais ces actes d'« héroïsme », chaque colonel se prenant pour un Mac Arthur qui aurait franchi le Yalu (comme dit Bourdet) sont aussi vains que dangereux : l'A. L.N. n'a jamais été ébranlée par ces actes politico-militaires qui passaient par-dessus le pouvoir civil, et le F.L.N. a toujours vu son autorité renforcée dans la proportion même où les militaires français voyaient diminuer la leur. Un corps d'officiers, coupé des véritables réalités sociales et politiques et rêvant de guerre internationale, c'est un délire bourgeois de puissance, mais c'est aussi la plus indigente des pensées ; il faudra bien un jour que les masses prennent en mains leur propre destin politique et maintiennent l'armée où elle doit être maintenue : au service du peuple et non au service du colonat. L'héroïsme ne réside ni dans la violation du droit international, ni dans l'agression contre les petits pays, ni dans les victoires « morales » : si les colonels pensent encore le contraire, il faudra bien les arraisonner.

Quant au gouvernement actuel, il ferait preuve de maturité en accordant à la délégation du G.P.R.A. la possibilité de rencontrer Ben Bella et ses compagnons. Le temps de la négociation est vraiment arrivé.

Mais si la guerre devait reprendre par le sabotage de ces négociations sous la responsabilité des militaires, ce serait dans un tout autre contexte : le temps du réveil des masses est lui aussi arrivé et le règne des colons lui aussi finira. Mais sans honneur.

R. MISRAHI

rs, à entretenir, à propos du problème

é à l'annonce de l'ouverture des « pré-

uyée par l'administration, favorisée par
in temps record, d'un instrument insur-
ore jamais eu.

tras sont, eux aussi, d'une rare discrétion
peine de démentir en bloc les propos
d'un grand journal allemand — propos
t... Mais les participants du « colloque
et gardent entre eux un contact étroit

é que « la guerre d'Algérie est en train
remier ministre éprouvait le besoin de
t avoir dit — ce qui revient à regretter
était en train de se terminer... » d'une

de croire que du jour au lendemain les
défenseurs systématiques des privilèges

ento réussi du 13 mai — et le putsch
ne plus redouter de leur part que le

érence de Fontainebleau, la déposition
ent Louis Périllier à la demande des
de l'avion de Ben Bella, le bombar-

et plus efficacement que par des ma-
avaient intérêt, et souvent l'intérêt le
ns libérales, sont arrivés à leurs fins.
s et militaires, ont intérêt aujourd'hui
avec le F.L.N., il nous a semblé utile de
leur diabolique malfaisance.

tout proches, suffira à montrer com-
aire reculer la paix.

3 : Maroc

vant quatre députés, que nous attendions ce mo-
ment ».

Déjà, en décembre 1950 et janvier 1951, Juin,
alors résident, avait tenté l'opération. Il l'avait
proposée au Président de la République (Vincent
Auriol). Il en fut alors empêché. Il prit sa revan-
che en 1953.

De nouveau donc, on suscite et laisse se déve-
lopper le mouvement organisé par le Glaoui, tyran
du Sud, auquel on permettait de pressurer les po-
pulations soumises à son arbitraire. Le pacha de
Marrakech organise pourtant des rassemblements
de cavaliers. Jamais les autorités du protectorat ne
prennent la moindre mesure pour les entraver.

Cependant en août 1953, le gouvernement de La-
niel n'était pas encore décidé à l'opération. C'est
si vrai que, le 13 août, après que le sultan eut
accépté sous la menace (son palais était cerné par
les troupes françaises) de signer tous les décrets
qu'on lui proposait, Paris estimait qu'il fallait stop-
per le Glaoui. Il dépêcha à cet effet un membre
du cabinet Bidault, M. Vimont. D'ailleurs le gé-
néral Guillaume, alors résident, venait de rentrer
de France avec des instructions allant dans le
même sens.

La formule

Peine perdue. M. Boniface et M. Vallat s'obsti-
naient à pousser l'opération du Glaoui. Celui-ci con-
tinuait ses rassemblements « spontanés » de Berbé-
res. Il les conduisit aux abords de Casablanca et
Rabat. A des journalistes qui les interrogent, ils
répondent qu'ils attendent... sans savoir exactement
quoi. L'un d'eux dit même : « On ne sait pas,
c'est le contrôle civil qui nous envoie ».

Si bien que le 20 août, alors que le président du
Conseil, Laniel, avait répondu à plusieurs délégations
parlementaires que l'attitude du gouverne-
ment n'était pas modifiée et qu'il n'était pas ques-
tion de déposer le sultan, Paris se trouva contraint
de céder et d'admettre le résultat voulu et pré-
paré par le maréchal Juin et les ultras de la po-
pulation française du Maroc.

Une fois de plus, un gouvernement faible se
laisse imposer par ceux qui devaient être les exé-
cutants de sa politique un acte lourd de consé-
quences.

Il se bornait à couvrir après coup ces hommes,
au lieu de les frapper.

C'est ce que M. Georges Bidault devait exprimer,
devant la Commission des Affaires étrangères de
l'Assemblée, par une de ces formules dont il a le
secret : « Le mouvement nous ayant dépassés, nous
en avons pris la tête ».

P. PHILIPPE

LA VIE DU PARTI

SOUSCRIPTION

LISTE DE SOUSCRIPTION (en NF):

MILNER (Côte-d'Or), 20; P. WAGNER (Gard), 3; LARDAT (Narbonne), 40; FALLAS (Nord), 30; 1^{re} SECTION (Paris), 40; LEROUX (Sarthe), 10; LAMMENS (S.-et-Oise), 12,50; OLEON (Puy-de-Dôme), 5; PIGNOL, 50; ROLLAND (Paris-9^e), 20; DUPRAT (Haute-Marne), 50; BODY (Var), 11; LAZAR (Paris-16^e), 10; Section MEAUX (S.-et-Marne), 80; Section RANGUIES (Toulouse), 40; HERZENSTEIN (S.-et-O.), 15; HEURTEUX (Paris-16^e), 20; PICHON (Loire), 10; QUANCART (Gironde), 20; VALLA (Choisy-le-Roi), 20; L. DAN (New-York), 25; FAY (Sceaux), 20; KE-LAI (Doubs), 15; GUISCO (S.-et-O.), 20; LEROUX (Le Havre), 5; CUILLANEUF

10; CLAVEYROLE (Vienne), 15; DU-BOIS (14^e section), 10; SOUCHON (14^e section), 10; VERGER (14^e section), 10; RENNES (14^e section), 5; CUVILLIER (Paris-7^e) 50; BORDE (S.-et-O.), 6; CHAGOT (Paris-15^e), 20; PETITHORY (Somme), 20; PETIARD (Jura), 10; JUDENSTEIN (S.-et-O.), 6; D. et R. CROZET (S.-et-O.), 20; THOMAS GUERAUD (Isère), 6; Section NICE-OUEST, 23; MESSANI (Meuse), 20; Sect. PART-DIEU (Lyon), 30; BONTOUX (Paris-14^e), 81 CORNILLERE (Gard), 20; CARTON (Loire), 6; Section TALENCE (Gironde), 20; TAUZIN (Gironde), 20.

Total de la liste: 1.019,50 NF.
Total des listes précédentes: 3.541,80.
TOTAL: 4.561,30 NF.

La souscription continue...

SECTIONS ET FÉDÉRATIONS

● **AISNE - Saint-Quentin.** — Au cours d'une réunion publique organisée par la section, notre camarade André Joublot, membre du C.P.N., a devant 200 personnes répondu à la contradiction apportée par les membres de la section locale S.F.I.O. Résultat : 10 adhésions à la fin de la réunion, dont celle d'un militant S.F.I.O.

● **AUDE.** — CARCASSONNE — Le lundi 20 juin, à la salle des fêtes de la Mairie, la section locale et la fédération de l'Aude ont organisé une réunion publique qui a rencontré un vif succès auprès de la population. Jean Rous a présenté le P.S.U., son histoire, sa doctrine, ses objectifs.

● **BOUCHES-DU-RHÔNE.** — AIX-EN-PROVENCE — Une réunion publique se tiendra à Aix le lundi 4 juillet à 21 heures, salle de la Mutualité, rue Espariat, avec la participation d'Edouard Depreux, secrétaire général du P.S.U.

MARSEILLE — Une réunion d'information aura lieu le lundi 4 juillet à 18 h. 30 au cinéma National, avec la participation d'Edouard Depreux, secrétaire général, Henry Wilson, secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône, Robert Retournaud, responsable ouvrier, Henri Ercole, responsable étudiant, sous la présidence de Maurice Genoyer, secrétaire de la 5e section de Marseille.

MARTIGUES — A l'occasion de sa visite dans le département, notre secrétaire général prendra contact avec les ouvriers de la réparation navale et des quartiers Nord et participera à la réunion publique qui aura lieu le mardi 5 juillet à 18 h. 30 sous la présidence de Robert Biggi.

● **CHARENTE - MARITIME - La Rochelle.** — La section organisait jeudi dernier un meeting avec le concours de Michel Boucher, secrétaire fédéral, et de Pierre Stibbe, mais ils avaient été précédés dans la salle par le commissaire de police et son adjoint, qui leur signifiaient l'ordre du préfet d'interdire cette réunion.

Le meeting eut lieu dans une salle privée. Présenté par nos

camarades Dauriac et Bouscane, Pierre Stibbe intéressa vivement l'auditoire. A l'issue de la réunion, trois adhésions ont été enregistrées.

● **GARD.** — LE VIGAN — Le mercredi 15 juin, la section P.S.U. du Vigan a organisé sa première réunion d'information. Le docteur Bastide, conseiller général d'Aigues-Mortes, a rappelé la naissance de notre parti, ses réalisations, ses buts et son action dans les divers domaines de l'activité nationale : industrie, fonction publique, agriculture, commerce et artisanat. Une trentaine d'auditeurs attentifs prirent part à une discussion amicale, la laquelle participa le secrétaire de la section locale du parti communiste. A la suite de cette réunion, quelques nouvelles adhésions furent enregistrées et 40 numéros de « Tribune Socialiste » furent vendus.

● **GIRONDE.** — L'organisation des sections est maintenant achevée dans la fédération ; la région bordelaise particulièrement a vu ses effectifs s'accroître très rapidement après la fusion, mais des groupes de militants P.S.U. se forment dans tout le département.

Sur le plan fédéral, la Commission Exécutive a formé un certain nombre de Commissions. La Commission Economique, Sociale et Agricole a commencé ses séances de travail auxquelles les militants intéressés sont tous invités (pour tous renseignements s'adresser au siège de la fédération). En outre un bulletin intérieur est envoyé à chacun des militants (premier bulletin paru le 25 mai, le prochain paraîtra fin juin).

Sur le plan régional, signalements qu'une journée de travail a réuni à Bordeaux des représentants de toutes les fédérations P.S.U. du Sud-Ouest. A l'ordre du jour figuraient : l'étude des problèmes économiques et sociaux du Sud-Ouest, de la propagande, de la presse, et l'éventuelle création d'un journal interfédéral. Ce premier contact sera suivi d'autres réunions de travail. C'est notre ami Jean Binot, membre du C.P.N. qui conduisait les travaux (dimanche 11 juin).

Le lundi 12 juin, la section de Libourne a organisé une réunion publique et contradictoire : nos camarades Jean Binot et Marcel Blanc, secrétaire fédéral, y ont pris la parole. Notre ca-

marade Marceau Dupuy, conseiller général de Lussac, maïade, s'était fait excuser. Le succès de cette réunion, à laquelle les contradicteurs n'ont pas manqué de se manifester, ne peut que nous inciter à multiplier les prises de parole à travers le département.

● **ISERE - Grenoble.** — Des médecins, dentistes, administrateurs de la Sécurité Sociale et des Mutuelles et des Syndicalistes, réunis à Grenoble, sur l'invitation du Parti Socialiste Unifié ont confronté leurs points de vue sur les problèmes posés par les décrets Bacon, concernant la réorganisation de la médecine et de la Sécurité Sociale.

Ils protestent d'abord contre la méthode autoritaire proposée par le Gouvernement. Cette méthode a créé un climat défavorable à un règlement satisfaisant du problème et tend à dresser les uns contre les autres les usagers et les médecins.

Ils protestent unanimement, contre la limitation des pouvoirs de gestion des caisses par les représentants des assurés et la main mise progressive de l'Etat sur la Sécurité Sociale.

Ils considèrent que la grève administrative n'est pas susceptible d'apporter une solution. Le projet Bacon est inacceptable. Il faut trouver une nouvelle méthode et dans ce but, les participants proposent la recherche d'une solution par la voie suivante :

Une convention collective librement débattue entre les représentants qualifiés du Corps médical et dentaire et les représentants élus de la Sécurité Sociale et des assurés sociaux.

Cette convention devra préciser, les conditions d'exercice de la médecine (normes d'activité), les avantages sociaux et les honoraires médicaux, sans abattements de zones.

Les participants tiennent à déclarer que ceci ne constituera pas une solution définitive au problème de l'adaptation de la médecine aux conditions de la Société moderne et l'élaboration d'un statut devra être recherchée par les intéressés.

Les participants souhaitent une action constructive et commune et que les contacts les plus larges soient recherchés rapidement.

Siège du Parti Socialiste Unifié : 6, place Saint-Bruno, Grenoble.

● **ISERE.** — VIENNE — La section locale du P.S.U. a organisé une conférence d'information le jeudi 16 juin avec la participation de Georges Suffert, du Comité politique national, de Silber du comité fédéral, d'Aslanian, responsable étudiant et Pregniard, responsable de la section de Vienne. Les exposés des orateurs ont été suivis avec un chaleureux intérêt par une centaine de personnes et ont donné lieu à une intéressante discussion.

● **BASSES-PYRENEES - Bedous** — Le mercredi 15 juin s'est tenue une réunion d'information pleine de promesse et d'enseignements. Les entretiens et les contacts personnels semblent devoir se révéler fructueux.

Anglet. — Une section est en voie de constitution. Pour tout renseignement et adhésion, s'adresser à Lary, villa Pauline, route de Bahinos, à Anglet.

● **RHÔNE.** — LYON — Le 17 juin, une réunion d'information a réuni une imposante assistance, salle Etienne Dolet, autour d'Edouard Depreux, Gilles Martinet et Charles Hernu. La réunion et la conférence de presse qui l'a précédée ont fait l'objet d'importants articles dans la presse locale et régionale. La réunion se déroula sans incidents grâce au service d'ordre qui interdit la salle à quelques éléments d'extrême-droite venus pour troubler la réunion.

● **SEINE-OUEST.** — Une intéressante session de formation a réuni dimanche 26 juin une vingtaine de militants du secteur fédéral, qui ont étudié ensemble les moyens et les formes de leur action militante.

DIVERS

● Notre camarade Légiér, 84, rue du 22-Septembre, à Courbevoie (Seine) (Tél.: DEF. 35-98), Professeur à la Faculté de Droit de Dakar, actuellement de passage dans la Seine et pour une période de deux mois environ, est à la disposition des sections de Paris et de la Seine qui souhaiteraient solliciter son concours pour des causeries sur l'Afrique noire et la décolonisation.

● Vient de Paraître :
« ANALYSES ET DOCUMENTS »

Une équipe de militants lance « Analyses et Documents », bulletin bimensuel provisoirement ronéoté, contenant sous une forme condensée, un bref exposé des événements de la quinzaine avec des références bibliographiques. Les rubriques se classent régulièrement et constituent une documentation et une bibliographie utiles pour tous ceux qui, accaparés par l'action n'ont pas de temps à consacrer à la lecture intégrale des journaux et périodiques.

Spécimen sur demande : « Analyses et Documents », 17, rue de Chaligny, Paris-2^e - Tél.: DOR. 23-96.

● A LIRE :

« Le Parti Socialiste Unifié » (perspectives et objectifs), par Jean Rous. La brochure 0,50 NF. Pour fédérations et sections : 50 brochures : 17,50 NF. Commandes à Klein, 37, rue de Trévise, Paris-5^e — C.C.P. 4435-35 PARIS

Mardi 28, à Bobigny, des syndicalistes C.G.T., C.F.T.C., F.O. du C.N.E.P., distribuèrent à la porte du C.N.E.P. des tracts demandant la paix en Algérie (communiqué du Comité de liaison, d'ailleurs déjà publié dans la presse). Ils furent pris à partie et molestés par des individus membres de « Comités civiques ». Les syndicalistes firent appel à la police... qui emmena les distributeurs de tracts, et non les perturbateurs. Les organisations syndicales ont protesté énergiquement contre ce procédé.

Nos lecteurs ont la parole

● PERIODIQUES SPECIALISES

Le Bureau fédéral, lors de sa réunion à Pau le 29 mai 1960, a constaté, pour s'en féliciter, la bonne tenue de « Tribune Socialiste ».

Il a pensé pourtant qu'il conviendrait au plus tôt de doubler cet organe par une série de périodiques spécialisés, qui seraient d'une puissante utilité pour la propagande et qui nous permettraient d'aborder les diverses couches sociales et professionnelles (paysans, femmes, étudiants, sportifs, etc.) avec de meilleures chances de succès (cf. « La Vie des Métiers »).

Nous ne nous dissimulons pas à l'étude dès maintenant pour une application progressive.

×

Après lecture de « Mardi à la Mutualité » dans notre « Tribune socialiste », je viens vous crier mon espoir de vivre encore assez de temps pour voir :

1^o traduits devant la Haute Cour de Justice le « lieutenant Charbonnier » et « tous ceux, civils et militaires, qui sont responsables des tortures » ;

2^o proclamée la reconnaissance officielle du droit de l'Algérie à l'indépendance ; et mis en train le processus qui permettra aux Algériens de décider librement de leur sort.

Mesures qui, pour être réalisées, supposent l'avènement d'une 6^e République qui fasse revivre devant le Monde la France généreuse que tant de peuples, pour la liberté desquels elle a combattu, ont acclamée et aiment toujours.

Entré dans ma 82^e année, me sentant faiblir de mois en mois, je ne puis plus être homme d'action. Je ne peux que vous dire combien je suis heureux de vos déclarations à la Mutualité, si fermes et si précises.

J'irai jeudi à La Rochelle où vient Pierre Stibbe. J'aiderai notre « Tribune Socialiste ». Je réponds une nouvelle fois à l'appel de ceux qui s'efforcent à sauver des enfants réfugiés au Maroc ou en Tunisie.

Ici, le cœur me saigne, et ma haine s'accroît contre tous ceux qui sont responsables de l'état de guerre, générateur de tant de souffrances et d'horreurs.

Rien ne vaut que la PAIX !

E. MORICEAU,
Chatellaillon.

TRIBUNE SOCIALISTE

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

Rédaction : 8, rue Henner, Paris-9^e.
Tél. PIG. 35-54

Administration : 54, Bd Garibaldi, Paris (15^e). Tél. SUF. 19-20-19-21.
Versements à Tribune Socialiste : C.C.P. 58-26-65

54, boul. Garibaldi, Paris (15^e)
L'exemplaire : 0,40 NF

Abonnement de soutien .. 30 NF

» 1 an 19 »

» 6 mois 10 »

» 3 mois 5 »

Etranger, 1 an 30 »

Par avion : Europe et Afrique du Nord 50 »

Par avion : autres pays.. 85 »

Pour tout changement d'adresse envoyer 0,50 NF en timbres-poste et la dernière bande.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM

Prénom

Adresse

.....
déclare souscrire un abonnement de :

Soutien 30 NF

Un an 19 NF

6 mois 10 NF

3 mois 5 NF

54, bd Garibaldi - PARIS (15^e) - C.C.P. 58-26-65

LE FORUM INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE vous invite aux deux séminaires qu'il organise :

● **EN YOUGOSLAVIE**, à Zadar. 16 jours dont un jour libres à Venise. Départ le 30 juillet. Participation officielle de la J.P.Y., de la F.I.J. et des Jeunes Nennistes. Programme : la voie spécifique du socialisme yougoslave. Exposé-discussions : le mouvement ouvrier international, la situation économique de la France, le rôle du P.S.U. Activités de jeunesse : excursions, nautisme, activités culturelles. Prix : Forfait (départ de la frontière) : 330 NF; Collectif Paris-frontière : 56 NF environ; participation au séminaire : 37,50 NF; Adhésion à l'Association : 7,50 NF.

● **EN FRANCE**. Séminaire « Jean-Jaurès » à Cannes-Mandelieu. Départ le 20 août. Durée 16 jours. Délégations officielles J.P.Y., des Jeunesses Socialistes Nennistes, de la F.I.J. Thème : la Jeunesse et les problèmes d'avenir en Europe occidentale. Exposé-discussions : décolonisation et rapports entre les pays d'Europe et l'Afrique; désarmement et échanges Est-Ouest. Activités diverses : nautisme, excursions, veillées culturelles. Prix : forfait du séjour : 185 NF; Collectif Paris-Cannes et retour : 121 NF; Participation : 35 NF; Adhésion à l'Association : 7,50 NF.

Informations et inscriptions : Forum International de la Jeunesse, 23, Galerie Vivienne, Paris (2^e).

La C. G. T. fait le point

VENANT au moment où l'action sur l'Algérie s'amplifie et où l'on s'interroge sur les résultats et les possibilités de développement revendicatif, le Comité confédéral national de la C.G.T. présentait une particulière importance. Nous ne pouvons encore analyser les rapports présentés à ce C.C.N. qui n'ont pas encore été publiés ; on peut toutefois dégager les grandes lignes de la réunion. Le C.C.N. a évidemment fait le bilan des mouvements qui viennent de se dérouler et qui se déroulent encore. Il y a eu surtout un travail d'analyse ; en ce qui concerne l'avenir, on a pu avoir l'impression que le C.C.N. estimait que l'on était parvenu à un palier.

Il n'y aura donc pas de relance spectaculaire du mouvement actuel avant les vacances. La C.G.T. souligne par contre l'intérêt présenté par les unités d'action qui ont été réalisées et, d'autre part, elle fait un effort pour regrouper, centraliser et dé-

RÉQUISITIONS : un gouvernement fort...

DEPUIS le début des actions revendicatives, le gouvernement a maintes fois pensé à utiliser les méthodes de force contre les grévistes. M. Buron les préconisait notamment à la S.N.C.F. Mais une telle utilisation était très dangereuse. Elle risquait, il y a encore deux semaines, de déclencher un mouvement généralisé difficilement contrôlable, même par les syndicats. Ainsi, les quelques sanctions décidées à la R.A.T.P. devaient être rapportées après quelques jours.

Aujourd'hui, les principaux secteurs dépendant de l'Etat, sont revenus à un calme relatif les problèmes sociaux passent au second plan de l'actualité. A la R.A.T.P., certains syndicats préconisaient comme position de repli, un ralentissement net des grèves tournantes. Le moment est donc venu de frapper un grand coup. S'appuyant sur un texte de loi destiné à être appliqué en temps de guerre, le gouvernement a décidé la réquisition du personnel des transports parisiens. Les menaces qui pèsent sur les contrevenants sont graves : mises à pied, renvois, amendes pouvant aller jusqu'à 1.860 NF, peines comprises entre un mois et un an de prison. De quoi stopper toute action ! (1)

Il est vrai qu'un mouvement puissant aurait sans doute fait reculer le gouvernement ; l'exemple de la Navigation Aérienne où l'ordre de réquisition a du être retiré est assez probant. Mais si les syndicats de la R.A.T.P. ont tous protesté, seuls deux d'entre eux (sur les quelques vingt organisations existantes), la C.G.T. et F.O. ont proposé une grève.

Ainsi a pu passer une mesure qui met sérieusement en cause le droit de grève. La légalité est contestable ; il est possible que le Conseil d'Etat la rejette. Mais cela ne sera pas avant un long délai. A chaque recul ouvrier, le gouvernement se sent fort. L'avantage qu'il vient de prendre risque de lui être retiré dès qu'un nouveau réveil de la combativité se manifesterait.

L. R.

(1) En dernière heure, nous apprenons même que le gouvernement a décidé de faire passer en conseil de discipline 78 agents de la R.A.T.P.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

.....
.....
déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

Signature :

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 8, rue Henner, Paris-9^e.)

finir de façon plus précise celles des revendications qui, à travers le mouvement actuel, ont rencontré le plus d'écho et peuvent être les mots d'ordre de demain. Pour la réduction du temps de travail sans diminution de salaire, pour l'allongement de la durée des congés payés, pour l'augmentation des retraites, pour l'augmentation des prestations familiales, contre l'augmentation des cadences de travail, tels sont les principaux de ces mots d'ordre.

La C.G.T. a évidemment enregistré le climat favorable dans lequel, surtout dans le secteur privé, se sont déroulés les derniers mouvements. Elle a marqué également les progrès qu'elle a pu faire lors de différentes élections sociales. Toutefois, Léon Mauvais a souligné que le recrutement ne suivait pas obligatoirement la même courbe ascendante, « le recrutement, a-t-il dit, n'est pas à la mesure des possibilités ». C'est là un fait important qui caractérise le mouvement actuel. Le climat assez élevé ne se traduit pas par une recrudescence du recrutement syndical. Il est évident que tous les syndicalistes doivent s'attacher à comprendre les raisons de cette situation et, le plus souvent possible, à en modifier les données.

Le C.C.N. de la C.G.T. a eu également à débattre de la lutte pour la paix en Algérie. La manière même dont le rapport a été présenté confirme que la grande centrale a conscience de la séparation qui existe encore dans l'esprit des travailleurs entre la bataille pour le niveau de vie et la question algérienne. L'action militante, les cartels intersyndicaux pour la paix en Algérie, ont tenu une grande place dans les débats, mais ont été présentés de façon indépendante des actions militantes, des cartels intersyndicaux réalisés à l'occasion de revendications économiques. Dans l'ensemble, l'idée d'un front unique syndical commun pour la paix en Algérie est maintenue et confirmée.

En résumé, on peut dire que la C.G.T. semble vouloir poursuivre sur le double plan de la revendication et de la lutte pour la paix en Algérie une double lutte dont les objectifs sont évidemment en premier lieu la multiplication des unités d'action. Elle est décidée, semble-t-il aussi, à mener cette double lutte avec une certaine prudence sans profiter des premiers résultats pour accélérer les cadences et tenter le débordement de ses partenaires. Le jugement qui a été porté sur le climat d'ensemble, sur les conditions d'action, semble finalement assez positif.

Pierre BELLEVILLE

UNE INTERVIEW DE D. FORESTIER

★ AVANT LE CONGRÈS DU S. N. I.



LE Congrès annuel du Syndicat National des Instituteurs se tiendra, la semaine prochaine, à Strasbourg, dans cette Alsace où le maintien du statut scolaire de l'Allemagne impériale, avec l'enseignement religieux officiel, constitue le modèle de ce que les cléricaux voudraient imposer à la France entière.

Denis Forestier, secrétaire général du S.N.I., a, pour Tribune Socialiste dégagé les grandes lignes de ce congrès.

— Le congrès de Strasbourg montrera d'abord la vitalité de notre syndicat, qui ne cesse de progresser. Nous avons maintenant largement dépassé les 200.000 adhérents pour 225.000 postes d'instituteurs. Toutes les tentatives faites pour détruire notre organisation ont échoué. Même en Algérie, après une période difficile, nous avons retrouvé des forces importantes. Les syndicats « indépendants » ont été mis en échec dans le Constantinois, nous sommes à égalité dans l'Algérois, et presque à égalité dans l'Oranais. Ce qui est important, c'est que bon nombre d'instituteurs musulmans ont regagné les rangs du S.N.I.

— Le S.N.I., depuis le début de la guerre d'Algérie, a toujours réclamé des négociations sans exclusive ni préalable. Maintenant que ces négociations sont engagées, comment le S.N.I. voit-il leur évolution ?

— Appuyer la négociation pour la paix en Algérie ne doit pas signifier l'attachement inconditionnel aux thèses du F.L.N. Il faut créer une dynamique de la négociation, en partant du phénomène dynamique de l'autodétermination, poser tous les problèmes, ce qui de la minorité européenne, des harkis, du pétrole. Avant même d'aboutir au cessez-le-feu, il devrait y avoir de part et d'autre des gestes positifs : arrêt des exécutions du côté français, arrêt des

attentats du côté algérien. Je pense que nous allons vers une série de négociations par petites tables, pour finir avec la Table Ronde, où il faut amener aussi bien le F.L.N. et le M.N.A. que les libéraux français et les ultras. Au lieu de soumettre au peuple algérien, par referendum, une série d'options, on lui proposera sans doute jurement de ratifier le compromis résultant de la négociation politique.

— Bien entendu, le problème algérien n'absorbera qu'une partie de vos travaux. La question laïque, les problèmes professionnels seront largement traités ?

— Nous ferons le point de la question laïque et surtout nous nous attacherons à définir les moyens de lutter contre les effets les plus pernicieux de l'offensive cléricale. C'est dans les cours complémentaires avec internat, là où sont formés en grand nombre de futurs instituteurs, que la création d'aumôneries sera la plus dangereuse. Notre parade consistera à transformer la notion de surveillance en notion d'éducation. Quant aux autres problèmes, ils seront étudiés d'abord au cours de la journée pédagogique. Quatre commissions étudieront les classes maternelles, les classes primaires élémentaires, la période d'observation et d'orientation et les futures classes terminales. L'organisation de l'école fera l'objet d'un rapport et d'une séance du congrès et le sujet syndical sera cette année l'étude des circuits de distribution.

Le syndicalisme des instituteurs reste donc fidèle à lui-même : unité dans la diversité de ses tendances, étude sérieuse de tous les problèmes qui se posent à la nation.

SYNDICATS : prises de position

Voici le texte de la déclaration :

« La guerre d'Algérie dure déjà depuis six ans.

« Depuis six ans, une partie importante de nos ressources en matières premières, en énergie, en main d'œuvre, qui aurait pu assurer une expansion économique réelle, est détournée à des fins militaires.

« Le pouvoir d'achat des travailleurs ne cesse de baisser.

« Les investissements sont ralentis.

« L'Université, faute de moyens, est mise dans l'incapacité de répondre aux besoins du pays.

« Du fait de la guerre, les Libertés démocratiques ne sont plus respectées.

« Saisies de journaux, lois d'exception, pouvoirs spéciaux, atteintes aux libertés syndicales, assignations à résidence, camps de regroupement, détentions arbitraires, tortures, se multiplient dans un pays qui, pourtant, se veut encore démocratique.

« Cette guerre enfin, que plus personne ne prétend aujourd'hui pouvoir terminer par une victoire militaire, aggrave encore la misère des populations algériennes, et creuse entre le peuple français et le peuple algérien un fossé qui risque de rendre impossible toute coopération future.

« Les travailleurs n'acceptent pas une politique aussi contraire à leurs intérêts et à leurs traditions.

« Il est intolérable que la jeunesse, sur laquelle le conflit algérien pèse le plus lourdement à l'heure actuelle, n'ait d'autre avenir que la guerre et les drames de conscience qu'elle impose.

« La perspective de négociation, désormais ouverte, soulève un grand espoir. Il ne doit pas être déçu. La négociation doit avoir lieu.

« Pour aboutir au cessez-le-feu, elle doit s'accompagner de la discussion des garanties permettant une consultation démocratique du peuple algérien.

« Les travailleurs exerceront la pression nécessaire pour qu'il en soit ainsi ; ils s'opposeront à toute tentative pour rendre impossible ou faire échouer les négociations. »

(Cette déclaration a été publiée simultanément et dans les mêmes termes par :

les Unions Départementales des Syndicats C.G.T. de Seine et Seine-et-Oise, l'Union Régionale Parisienne C.F.T.C., l'Union Départementale des Syndicats Confédérés F.O., le Syndicat de l'Enseignement de la Région Parisienne (F.E.N.), les Associations Générales d'Etudiants Parisiens : Faculté des Lettres, Faculté de Médecine, Classes de préparation littéraires et artistiques, Classes de préparation aux Grandes Ecoles Scientifiques, Maison de Cure, Ecoles d'Elèves-Ingénieurs, Sciences Politiques).



APPEL

pour le succès

des négociations

LE Comité politique national du Parti Socialiste Unifié salue avec un immense espoir la première prise de contact officiel entre les représentants du gouvernement français et ceux du G.P.R.A.

Cet espoir est celui de millions de Français et de Françaises sur qui pèsent les charges d'un conflit injuste et d'ailleurs sans issue ; c'est l'espoir de tous ceux que la prison, la répression, les tortures n'ont pu détourner de la lutte pour l'indépendance de leur patrie ; c'est l'espoir des soldats du contingent, de ceux qui seraient appelés demain aux armées, condamnés à sacrifier dans les djebels deux ans de leur jeunesse et parfois jusqu'à leur vie.

L'ESPERANCE de deux peuples injustement jetés l'un contre l'autre et qui veulent vivre frères est une force immense, pourvu qu'elle s'organise à temps et qu'elle s'affirme puissamment dans les jours qui viennent, elle pourra balayer tous les obstacles, elle brisera les intrigues de la criminelle coterie des ultras de Paris et d'Alger et de leurs complices, si haut placés soient-ils.

Les hommes qui, depuis quinze ans, se sont opposés à l'indépendance des pays d'Outre-Mer, qui par leur obstination et pour sauvegarder leurs intérêts n'ont pas hésité à provoquer les guerres d'Indochine et d'Algérie, vont encore une fois tenter de s'insurger contre la volonté de la nation. Ils multiplient les déclarations intransigeantes ; ils exigent qu'on ne discute pas les garanties de l'autodétermination.

Alger cette fois ne dictera pas sa loi à Paris.

On ne doit pas revenir en arrière.

La négociation engagée doit aller jusqu'à une paix solidement assise sur la libre détermination du peuple algérien.

L'échec serait pour les peuples de France et d'Algérie un drame affreux.

LE Parti Socialiste Unifié, dont les militants mènent depuis des années contre tant de démissions, de lâches et inutiles prudences le dur combat pour la paix avec l'Algérie, rassemble toutes ses énergies pour assurer le succès de la négociation. Acharné depuis des mois à faciliter l'union de tous ceux qui veulent la paix, il salue les initiatives chaque jour plus nombreuses d'organisations syndicales de tendances très diverses en faveur d'une solution négociée.

Le Parti Socialiste Unifié proteste contre la manœuvre du gouvernement et du général de Gaulle, qui veulent profiter de l'ouverture des pourparlers pour museler l'opinion et interdire toute manifestation publique en faveur de la paix immédiate avec l'Algérie. Il approuve la décision du Centre de coordination pour la paix en Algérie appelant le peuple français à exprimer de toute façon sa volonté de paix.

QUE toutes et tous se joignent aux rassemblements et aux manifestations qui par tout le pays affirment la résolution inébranlable de la nation de voir aboutir la négociation.

Pour l'intérêt du peuple français.

Pour l'amitié fraternelle entre les peuples de France et d'Algérie.

Pour le retour rapide du contingent.

QUE CESSENT LES COMBATS.

QUE TRIOMPHENT LE BON SENS ET LA JUSTICE.

VIVE LA PAIX AVEC L'ALGERIE !

Paris, le 26 juin 1960.

LE COMITE POLITIQUE NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE.